

PROCES-VERBAL DE SEANCE

MAIRIE DE BERTRANCOURT

N° PV : 06 / 2026

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 05 juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Bertrancourt dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Lolita DELEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :11

Date de convocation du Conseil Municipal 29/05/2026

Conseillers	P	A	POUVOIR A	P	A
Lolita DELEAU	X				
Sylvie BRIDOUX	X				
Stephen CAILLEREZ	X				
Nadège RENARD	X				
Vincent JASIAK	X				
Jérémie MONTIGNY	X				
Violette LECOULTRE	X				
Gaëlic PICQUE	X				
Léa SAVREUX		X	Lolita DELEAU	X	
Patrick SCHRICKE	X				
Sophie HOURDEAU	X				
TOTAL	11	10		1	
Quorum	6	OUI	Nombre de Voix :	11	

Installation du Conseil

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Lolita DELEAU, maire,

Vincent JASIAK a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal dans les conditions suivantes

Pour	11 voix
Contre	0 voix
Abstentions	0 voix

ORDRE DU JOUR

- **Approbation des procès-verbaux des conseils précédents (20 et 27 mars 2026)**
- **Désignation des commissaires à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)**
- **Désignation des délégués pour les élections sénatoriales**
- **Représentativité des commissions communales**
- **Validation du spécimen du journal communal – présentation des devis**
- **Questions diverses**

➤ **Approbation des procès-verbaux des conseils précédents (20 et 27 mars 2026)**

Madame le Maire rappelle que les procès-verbaux ont été joints dans le mail contenant la convocation et la note de synthèse. Elle demande s'il y a des observations sur ces PV.

Votes pour : 11 – contre : 0 – abstention : 0

➤ **Désignation des commissaires à la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)**

Suite aux élections municipales 2026, il convient de renouveler la Commission Communale des Impôts Directs. 24 propositions de personnes sont attendues pour notre commune qui compte moins de 2000 habitants. Parmi les personnes proposées, le directeur départemental des finances publiques désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Propositions : Sylvie BRIDOUX, Stephen CAILLEREZ, Jérémie MONTIGNY, Violette LECOULTRE, Vincent JASIAK, Léa SAVREUX, Gaëlic PICQUE, Nadège RENARD, Frédéric DECROIX, Alexandra AMARA, Alexis WINKEL, Graziella CROEN, Cédric DEBOVES, Yohann LADENT, Vincent BAUWIN, Frédéric GRIBEAUVAL, Christine GRAPOULET, Christian BOUSCANT, Claude DERUIT, Céline JASIAK, Rémi AMBEZA, Sylvie MERCHIER, Jérémie GRIBEAUVAL, Pierre WILLOT

2 abstentions

➤ **Election des délégués pour les élections sénatoriales**

L'élection des sénateurs aura lieu le dimanche 27 septembre 2026. Suite au décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les conseils municipaux sont donc amenés à se réunir afin de désigner les délégués et suppléants qui éliront les 3 sénateurs de notre département.

Pour Bertrancourt, il convient d'élire un délégué titulaire et 3 délégués suppléants

Candidat au poste de délégué : Lolita DELEAU – 8 voix et 2 blancs

Candidats aux postes de suppléants : Vincent JASIAK, Jérémie MONTIGNY et Stephen CAILLEREZ – 8 voix et 2 blancs

Désignation des membres du bureau électoral (les 2 membres les + âgés Sylvie et Patrick et les 2 membres les + jeunes Gaëlic et Violette)

Voir le procès-verbal d'élection

➤ **Représentativité des commissions communales**

Madame le Maire suggère aux membres du Conseil municipal la création de commissions communales pour aborder des sujets spécifiques de manière ciblée et efficace. Ces groupes de travail permettront d'approfondir les réflexions et de proposer des solutions adaptées aux enjeux de notre commune. Cette organisation vise à optimiser notre action collective et à garantir une gestion rigoureuse des dossiers prioritaires.

Voici la composition proposée pour chaque commission :

- Bâtiments communaux, sécurité, voirie et cimetière : Sylvie, Stephen, Jérémie, Vincent, Gaëlic
- Cadre de vie, environnement et fleurissement : Sylvie, Stephen, Nadège
- Fêtes et cérémonies, suivi des associations : Violette, Jérémie, Léa
- Communication et rédaction : Sylvie, Stephen, Violette, Vincent

2 abstentions

➤ **Validation du spécimen du journal communal – présentation des devis**

Un modèle du 1er journal de ce mandat municipal est proposé ce jour aux membres du Conseil afin de le valider avant impression et distribution.

Présentation des devis des différents intervenants (illustration et impression)

- Devis pour l'illustration de Pierre WILLOT : 180€ TTC
- Devis pour l'impression de l'imprimerie VAILLANT : 8 pages = 176.40€ - 12 pages = 225.60€

Budget prévisionnel

- Pour 2026 : 578.40€ + 180€ = 758.40€ (1 journal de 12 pages + 2 journaux de 8 pages)
- Pour 2027 : 705.60€ (4 journaux de 8 pages)

2 abstentions

➤ Questions diverses

❖ **Compte-rendu des échanges relatifs à l'organisation de l'Assemblée Générale du comité des fêtes de Bertrancourt**

Contexte et demande initiale Par courriel en date du 5 mai 2026, Madame le Maire a sollicité Monsieur Hourdeau, président du comité des fêtes, afin d'obtenir la date de l'Assemblée Générale (AG) de l'association. Cette demande paraissant essentielle pour la préparation des festivités locales notamment la préparation de la fête communale qui demande une certaine anticipation.

Elle a donc insisté sur la nécessité d'une réponse rapide, soulignant que l'absence de date ne permettait pas d'anticiper sereinement l'organisation des animations prévues en juin et en juillet, notamment la brocante, la fête locale et la venue des forains.

Réponse du comité des fêtes Le 10 mai 2026, Monsieur Hourdeau a indiqué qu'une réunion du comité était prévue le 20 mai afin de fixer la date de l'AG et d'établir le programme des manifestations et qu'il avait confirmé la venue des forains. Il a également souligné que la mairie n'avait pas été conviée aux réunions d'autres associations locales, comme celle de la chasse.

Relance et clarification Le 22 mai 2026, Madame le Maire a relancé le président du comité pour obtenir confirmation de la date de l'AG, précisant que l'absence de réponse avant le 31 mai l'amènerait à reprendre en main l'organisation de la fête du village.

Réponses apportées par le comité des fêtes M. Hourdeau a confirmé, par retour de courriel le même jour, la tenue effective de la réunion du 20 mai 2026. Voici les éléments clés transmis :

Concernant l'organisation de la fête du village : Le comité des fêtes a indiqué ne pas prévoir de réderie cette année et a précisé que l'association *Bridge of Hope* se chargeait déjà de l'organisation de la fête et que d'autres manifestations avaient également été envisagées. Le samedi soir avait pourtant été laissé sans manifestation pour permettre au comité d'organiser son repas dansant comme chaque année.

Concernant l'assemblée Générale extraordinaire :

- Une AG extraordinaire a été convoquée le 8 mai 2026 en visioconférence à 18h30, réservée aux membres présents lors de cette réunion.
- Aucun habitant n'a été invité car aucune carte de membre n'a été vendue cette année.
- Un procès-verbal (PV) de cette réunion sera transmis à la mairie, accompagné d'une copie de l'AG extraordinaire, documents déjà adressés à la préfecture.

Concernant la gestion financière :

- Le solde du compte du comité des fêtes sera reversé à la commune sous forme de don, destiné à financer des plaques commémoratives pour le monument aux morts.
- Un devis aurait été établi par l'entreprise *Dessein*. Ce don devra être soumis à l'approbation du conseil municipal, lequel, selon M. Hourdeau, ne peut légalement le refuser.

Concernant la subvention :

- M. Hourdeau a précisé ne pas avoir reçu de subvention pour l'année 2026, ce qui, selon lui, dispensait le comité d'inviter la mairie à la réunion du 8 mai.
- Madame le Maire tenant à rappeler que les subventions sont habituellement versées en septembre. (12/09/2024-30/09/2025)

Conclusions : Ces échanges soulignent plusieurs points déterminants pour la municipalité :

- La nécessité de clarifier le calendrier des manifestations prévues, notamment en ce qui concerne la fête du village.
- L'importance de valider les modalités de transfert du solde financier du comité des fêtes, ainsi que son affectation.
- La transmission des documents officiels (PV et compte-rendu d'AG) pour assurer la traçabilité des décisions prises.

❖ **Travaux d'entretien sur le véhicule :** Kit de distribution, courroie, vidange (devis de 815.10€ TTC) suite à la révision ; de plus, le véhicule a été accroché en sortant du local technique.

❖ Suite à ça, Madame le Maire envisage de vider le garage à la mairie pour y ranger ce véhicule (+ large et ça éviterait de toujours devoir le sortir du local pour y accéder). Dans ce garage sont entreposés des bureaux

d'écoliers, il faut voir dans quel état ils sont et savoir ce que l'on peut en faire (vente ? ...). De même pour les bancs d'église et confessionnal

- ❖ Le problème des chats est évoqué à nouveau ; Remarque de M. SCHRICKE : il faut relancer M. Bouscant Christian, celui-ci étant le représentant de la famille et faisant partie des personnes qui nourrissent les chats concernés.
- ❖ Demande de Mme HOURDEAU contactée par des habitants de la commune pour avoir le nombre et le nom des enfants qui doivent prendre le bus à Bertrancourt pour aller à Mailly-Maillet. La commune ne gère pas les dossiers sur les transports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. B.', written over a light blue horizontal line.

Le secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. B.', written over a light blue horizontal line.